

Planification indicative et développement économique, par J. BÉNARD et J.-W. HACKETT. Un cahier, 8¾ po. x 11, broché, 73 pages. — Institut de Science Économique Appliquée, 35, blvd des Capucines, Paris (2^e), 1958

Bernard Bonin

Volume 35, numéro 1, avril-juin 1959

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001376ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001376ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bonin, B. (1959). Compte rendu de [*Planification indicative et développement économique*, par J. BÉNARD et J.-W. HACKETT. Un cahier, 8¾ po. x 11, broché, 73 pages. — Institut de Science Économique Appliquée, 35, blvd des Capucines, Paris (2^e), 1958]. *L'Actualité économique*, 35(1), 168–169. <https://doi.org/10.7202/1001376ar>

susceptibles de se concrétiser dans un programme d'action et, de l'autre, de découvrir ce qui reste à faire en matière de recherches.

L'inventaire s'alimente à trois sources de renseignements: un questionnaire envoyé à 200 personnes et organismes aux États-Unis, au Canada, en Amérique Latine, en Europe et en Asie, qui, avec les 127 réponses reçues, forme l'appendice I du présent ouvrage; des entretiens avec plus de 60 personnalités du monde politique, du monde des affaires et du monde universitaire américain, spécialement versés dans le sujet, et dont le résumé et l'analyse forment l'appendice II; le dépouillement de quelque 400 volumes, périodiques, etc., dont une liste des principaux, accompagnée de commentaires, forme le chapitre VI du présent ouvrage.

L'analyse et les conclusions de ce travail procèdent essentiellement des «recherches sur les recherches». Le besoin de recherches additionnelles et la possibilité d'un programme d'action sont les deux idées maîtresses qui en découlent. Pour faire œuvre pratique, les auteurs se sont concentrés sur trois aspects particulièrement importants du problème, soit la demande de capital, l'utilisation maximum du capital et les investissements étrangers.

Les ressources et les occasions d'emploi de ces ressources d'une façon productive existent dans les pays sous-développés. Encore faut-il qu'il s'y trouve des hommes d'affaires pour mettre sur pied des entreprises et ainsi créer une demande pour le capital. Comment en arriver là? De même, tout aussi importante pour l'augmentation du volume du capital est l'utilisation maximum du capital existant. Comment obtenir un rendement maximum du capital dans un pays qui s'éveille à peine à l'industrialisation? Ces questions en attirent beaucoup d'autres dont les réponses sont du domaine des recherches. Camille Martin

Planification indicative et développement économique,
par J. BÉNARD et J.-W. HACKETT. Un cahier, 8¾ po. × 11, broché,
73 pages. — Institut de Science Économique Appliquée, 35, blvd
des Capucines, Paris (2^e), 1958.

Les problèmes de sélection, de cohérence et finalement d'harmonisation des décisions des agents économiques sont au cœur de l'élaboration de tout plan national de développement. Cependant, certains caractères et certaines exigences diffèrent selon le type de planification adopté.

Dans un plan indicatif de développement, au contraire de la planification impérative, on laisse la plupart des centres économiques libres de leur choix et des actions à entreprendre pour atteindre leurs buts propres, les autorités responsables du plan se contentant de donner aux agents économiques des indications sur les buts nationalement souhaitables et essayant de les amener à conformer leurs propres projets au plan par des moyens indirects. La tâche principale des planificateurs indicatifs consiste donc, théoriquement, à opérer la synthèse des projets établis par des entreprises autonomes et souvent concurrentielles au prix d'une éventuelle sélection. Le caractère indicatif du plan contribue à rendre cette synthèse ainsi que la vérification de cohérence plus

difficiles et incertaines. À titre d'exemple d'un plan indicatif, M. Bénard étudie le Troisième Plan français de modernisation et d'équipement.

Une politique concertée de développement doit être sélective. Pour y arriver, les planificateurs doivent vaincre plusieurs difficultés, notamment la réticence des entreprises monopolistiques ou oligopolistiques à faire approuver leurs projets de développement par les gouvernements. De plus, ils doivent s'assurer la maîtrise des investissements, ce qui est passablement difficile à cause de la tendance marquée vers l'autofinancement.

Aucune décision de politique économique ne peut être prise, en considérant un chiffre global de flux d'investissement net ou de stock de capital existant. Une décomposition en flux et en stocks sectoriels s'impose à l'action, d'abord parce qu'une notion de flux ou de stock global pour un ensemble n'est pas un concept opératoire, ensuite parce qu'il y a lieu de distinguer les investissements entraînants ou moteurs. La nécessité d'une information suffisante se manifeste clairement.

M. Hackett passe ensuite en revue le cas du Troisième Plan français de modernisation et d'équipement (1958-1961). Son étude du cheminement du plan l'a conduit à des observations intéressantes. Selon lui, la réalisation des objectifs fixés pour 1961, compte tenu de l'état de l'économie française au début de 1958, nécessite un renversement notable des tendances récentes de cette économie. Ce renversement implique un ralentissement très net du taux d'accroissement de la production, de la consommation, et plus encore des investissements, joint à une diminution des importations et à une augmentation des exportations. Le ralentissement des investissements peut se faire tout en accordant une préférence à des secteurs prioritaires (l'agriculture, l'énergie, les industries de transformation les plus modernes) pour des raisons expliquées par l'auteur.

Bernard Bonin

Financing Free World Trade with the Sino-Soviet Bloc, par RAYMOND-F. MIKESSELL et JACK-N. BEHRMAN. Un vol., 9 po. x 6, broché, 254 pages. — Section de Finance Internationale, Département de l'Économique et de la Sociologie, Université Princeton, Princeton, U.S.A., 1958. (25 cents).

D'un côté comme de l'autre, le commerce entre les pays du bloc communiste et le reste du monde fait partie de l'arsenal de la guerre froide en même temps qu'il fait fonction d'un essai de coexistence pacifique. Des deux côtés, le commerce est étroitement contrôlé et lourd de considérations d'ordre national et de sécurité. Attendu qu'il est presque complètement sous l'empire d'ententes, surtout d'ententes bilatérales, la nature et le fonctionnement de ces ententes ainsi que les considérations d'ordre économique et politique qui les ont inspirées sont au cœur de cette étude.

Un court exposé de la structure et de l'organisation du commerce du bloc sino-soviétique est suivi d'un chapitre sur les motifs qui ont amené les parties à conclure des ententes bilatérales. Les chapitres III et IV qui constituent le corps de la monographie, sont consacrés à la description des pratiques financières et